

Trouville-sur-Mer, le 4 janvier 2023

Service :

Jeunesse - Sports - loisirs - Associations

G.M -2023-0104

Affaire suivie par : Gilles MARTIN

Tel : 06 73 37 12 92

Rapport exploitation concession de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer

1. Données financières relatives aux activités économiques de la plage.

1.2 Structures municipales

A : Club de la plage 2022.

Le club de la plage municipal, situé sur la plage à proximité de la piscine de Trouville-sur-Mer a fonctionné du 11 juillet au 26 août. En 2022, la capacité d'accueil instantanée était de 82 enfants, contrairement à l'an dernier il n'a pas été nécessaire de mettre en place un protocole sanitaire lié au COVID 19. En juillet, la municipalité a accueilli 1275 enfants en 15 jours d'activité (du lundi au vendredi) soit en moyenne 85 enfants accueillis chaque jour, portant le taux de remplissage à 73%. En août, la municipalité a accueilli 1014 enfants en 20 jours (du lundi au vendredi) soit en moyenne 51 enfants par jour.

Les recettes :

Participations des familles : **20 290 €**

Les dépenses :

Achats : 907.62 €

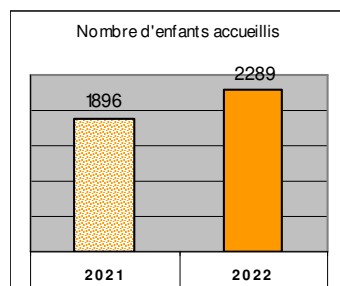
Services extérieurs 2 570.18 €

Autres services extérieurs 200.00 €

Frais de personnel : 26 400.00 €

Montant total des dépenses : **30 077.80 €**

Coût de l'activité pour la Mairie : **9 787.80 €**



B : Les établissements des bains de la plage et de la mer

Cet établissement fonctionne d'avril à fin septembre.

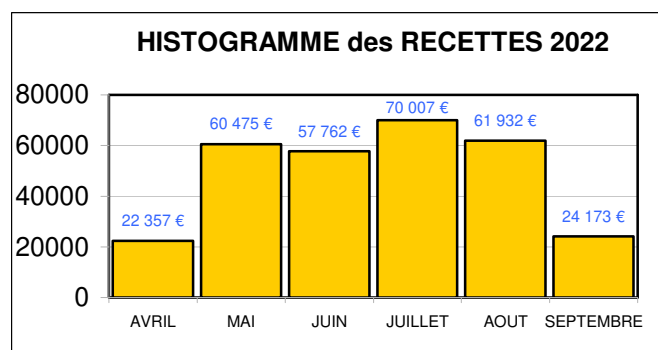
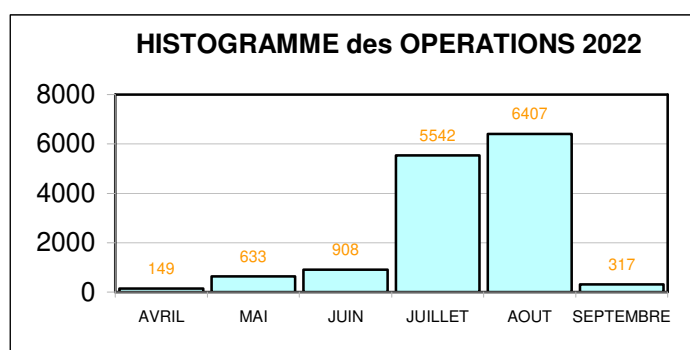
Par contre dans la nuit du Mardi 31 mai 2022, un incendie s'est déclaré dans le dépôt de parasols ce qui a fortement impacté le fonctionnement d'avant saison. Heureusement grâce aux prêts de matériels par des villes ou structures estivales, la municipalité a pu fonctionner durant la saison.

OPERATIONS ET RECETTES ANNUELLES 2022 PAR PRESTATIONS

	CABINES		PARASOLS		TRANSATS		DOUCHES & TENUES		Serviettes Peignoir Maillots de bains		Carnet à souches		TOTAL	
	OPERATIONS	RECETTES	OPERATIONS	RECETTES	OPERATIONS	RECETTES	OPERATIONS	RECETTES	OPERATIONS	RECETTES	OPERATIONS	RECETTES	OPERATIONS	RECETTES
2021	417	183 754 €	2 655	33 400 €	5 815	33 559 €	705	2 110 €	0	0 €	0	0 €	9 592	252 823 €
% / total	4%	%	28%	13%	61%	13%	7%	1%	0%	0%	0%	0%		
2022	448	212 415 €	3665	43 260 €	6 528	35 705 €	1449	4 347 €	1 267	2 134 €	600	600 €	12 690	298 461 €
% / total	4%	71%	29%	14%	51%	12%	11%	1%	10%	1%	5%	0%		
% 22/21	+7%	+15,60%	+38%	+30%	+12%	+6%	+106%	+106%	+0%	+0%	+0%	+0%	+32%	+18%

Les conditions météorologiques durant la saison ont été très clémentes. La fréquentation de la station durant les mois de juillet et août a été importante. Ce qui s'est traduit par une augmentation de 32 % des opérations par rapport à 2021 et de 18% des recettes. Les recettes des établissements des bains pour 2022 s'élèvent à **298 461 €**.

Détail des opérations et recettes durant la saison



Les recettes 2022 des établissements des bains :

Cet établissement affiche un montant total des recettes en 2022 de : **298 461.00 €**

Les charges 2022 des établissements des bains :

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général :

- Poste de secours : 4 647.20 €
- Plage : 62 786.05 €

Charges de personnel :

- Entretien plage : 5 agents titulaires et 13 saisonniers : 230 075.26 €
- ETS Bain : 2 agents titulaire et 7 saisonniers : 109 302.33 €
- Poste de secours : 13 Saisonniers : 96 616.21 €

Total fonctionnement : 503 427.05 €

INVESTISSEMENT

- Poste de secours : 1 285.60 €
 - Plage : 75 852.65 €
- Total investissement : 77 138.25 €**

1.2 Délégations de service public présentes sur la plage.

a) Redevances Variables

Les tableaux suivants représentent les redevances variables 2021. Les redevances 2022 ne peuvent être établies à cette date, l'exercice financier des structures n'ayant pas été tous restitué et validé.

DSP plage de 1 à 12

Lot N°	Intitulé	Sous-Concédé	Date de réception de la Notification	Date de fin	Durée balnéaire annuelle autorisée	Surface utile (m²)	C.A. 2021	Redevance variable (RV) *	Rapport annuel transmis O/N ? (avant 1er juin)	Calcul RV	Redevance facturée 2020	Redevance 2021	
1	Tennis	Tennis Partner	13/06/2014	06/05/2026	12 mois	6 282	153 713,07 €	= C.A. net * 1%	O	1 537,13 €	745,00 €	1 537,00 €	
2	Mini-Golf	F. PEDRONO	16/06/2014	06/05/2026	12 mois	250	75 839,00 €	= C.A. net * 0.5%	O	379,20 €	368,00 €	379,00 €	
3	École de Surf	North Shore Surf School	14/06/2014	06/05/2026	12 mois	10	64 524,87 €	= C.A. net * 10 %	N	6 452,49 €	3 954,00 €	6 452,00 €	
4	Le Galatée	Sarl Les Planches	13/06/2014	06/05/2026	12 mois	258,10	734 309,48 €	= C.A. net * 3.15%	O	23 130,75 €	24 809,00 €	23 130,00 €	
5	Le Grain de Sable	SARL Grain de Sable	13/06/2014	06/05/2026	12 mois	59,07	99 494,00 €	= C.A. net * 1 %	O	994,94 €	698,00 €	994,00 €	
6	P'tits rêves	Madame Evelyne Bricard	14/06/2014	06/05/2026	12 mois	44,91	63 038,00 €	= C.A. net * 1.143%	O	720,52 €	717,00 €	720,00 €	
7	Parad'Ice	M. Niatel (société KEL)	24/01/2015	06/05/2026	12 mois	35,50	133 945,00 €	= C.A. net * 0,25%	N	334,86 €	326,00 €	334,00 €	
8	Le Bar de la Plage	M Eric PLOUVIER	09/07/2014	06/05/2026	12 mois	46,58	72 127,00 €	0%	N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
9	L'Abri Côtier	M. Alain GROULT	13/06/2014	06/05/2026	12 mois	60,18	321 585,26 €	= C.A. net * 0,2 %	O	643,17 €	569,00 €	643,00 €	
10	Le Vivier	(SAS La Marbienne)	26/01/2015	06/05/2026	12 mois	150,60	1 967 008,00 €	= C.A. net * 0.15%	O	2 950,51 €	2 318,00 €	2 950,00 €	
11	La Terrasse du Pré d'Auge	SARL LE SOLEN	26/01/2015	06/05/2026	12 mois	38,35	295 000,00 €	= C.A. net * 1 %	N	2 950,00 €	2 986,00 €	2 950,00 €	
12	Crêperie du Pré d'Auge	Sarl Les Planches	13/06/2014	06/05/2026	12 mois	60,00	277 723,53 €	= C.A. net * 1 %	O	2 777,24 €	1 973,00 €	2 777,00 €	
* Redevance variable et redevance fixe toujours calculées à l'euro inférieur										Total 1	42 870,81 €	39 463,00 €	42 866,00 €

DSP Manège et Trampoline

Lot N°	Intitulé	Sous-Concédé	Date de réception de la Notification	Date de fin	Durée balnéaire annuelle autorisée	Surface (m²)	C.A. 2021	Redevance variable (RV) *	Rapport annuel transmis O/N ?	Calcul RV	Redevance 2020	Redevance 2021	
1	Manège	M Jessis Marais	05/08/2014	30/07/2026	12 mois	100	73 050,00 €	= C.A. net * 5%	O	3 652,50 €	2 626,00 €	3 652,00 €	
2	Elasto-trampoline	Sarl Ludik Prestations	27/05/2014	06/05/2026	12 mois	140	97 803,61 €	= C.A. net * 8,5%	O	8 313,31 €	5 031,00 €	8 313,00 €	
* Redevance variable et redevance fixe toujours calculées à l'euro inférieur										total 2	11 965,81 €	7 657,00 €	11 965,00 €

DSP Kayak et Club de la plage

Lot N°	Intitulé	Sous-Concédé	Date de réception de la Notification	Date de fin	Durée balnéaire annuelle autorisée	Surface (m²)	C.A. 2021	Redevance variable (RV) *	Rapport annuel transmis O/N ?	Calcul RV	Redevance 2020	Redevance 2021	
1	Kayak	M Deschemaeker	06/07/2016	06/05/2026	12 mois	20	119 721,00 €	= C.A. net * 3%	O	3 591,63 €	1 975,00 €	3 591,00 €	
2	Club de plage	Small Concept	06/07/2016	06/05/2026	12 mois	100	98 969,09 €	20% CA HT si > 77500	O	4 293,82 €	0,00 €	4 293,00 €	
* Redevance variable et redevance fixe toujours calculées à l'euro inférieur										total 3	7 885,45 €	1 975,00 €	7 884,00 €

	2020	2021
TOTAL GENERAL	49 095,00 €	62 715,00 €

b) Les redevances fixes

Redevance occupation du domaine public DSP Plage 2022

durée de la concession : 12 ans

Formule de calcul

S= surface

RF= (S*VL*Msh*1/12)+(S*VL*Msb*1/48)

VL = valeur locative

Msh = nbre mois saison haute (6 mois compris entre avril à c

Msb= nbre mois saison basse

Msh+Msb = 12 mois

annexe 7 de la convention

Lot N°	Intitulé	Sous-Concédé	Adresse	Notification	Formule								Redevance à facturer	
					S	VL	Msh	Total 1	S	VL	Msb	Total 2		RF
1	Tennis	SAS Tennis Partner	3-5 rue de Paris 14360 TROUVILLE-SUR-MER	13/06/2014				0				0	12 000,00	12 000,00
2	Mini-Golf	F. PEDRONO	rue de la Chapelle 14800 SAINT-ARNOULT	16/06/2014	250	50,25	6	6281,49	250	50,25	6	1570,37	7 851,86	7 851,00
3	Ecole de Surf	North Shore Surf School Stive Liner	Promenade Savignac - Les Planches 14360 TROUVILLE-SUR-MER	14/06/2014	10	273,1	6	1365,5	10	273,1	6	341,37	1 706,87	1 706,00
4	Le Galatée	SarL Les Planches Monsieur LESEUR	Les Planches 14360 TROUVILLE-SUR-MER	13/06/2014	28,1	273,1	6	3837,04	28,1	273,1	6	959,26	4 796,31	4 796,00
					63	184,62	6	5815,45	63	184,62	6	1453,86	7 269,32	7 269,00
					94	151,84	6	7136,36	94	151,84	6	1784,09	8 920,45	8 920,00
					73	100,49	6	3668,02	73	100,49	6	917	4 585,02	4 585,00
					51,1	50	6	1277,5	**	**	**	**	1 277,50	1 277,00
												26 848,60	26 847,00	
5	Le Grain de Sable	M Rémy COLLEU	Promenade Savignac Les Planches 14360 TROUVILLE-SUR-MER	13/06/2014	8,17	273,1	6	1115,61	8,17	273,1	6	278,9	1 394,51	1 394,00
					50,9	100,49	6	2557,56	50,9	100,49	6	639,39	3 196,95	3 196,00
													4 591,47	4 590,00
6	P'tits rêves	Mme Evelyne BRICARD	1 rue des Lys 14800 TOUQUES	14/06/2014	12,41	273,1	6	1694,58	12,41	273,1	6	423,65	2 118,23	2 118,00
					32,5	100,49	6	1633,02	32,5	100,49	6	408,26	2 041,28	2 041,00
													4 159,50	4 159,00
7	Parad'Ice	M. Niatel (société KEL)	Promenade Savignac 14360 Trouville-sur-Mer	24/01/2015	23	174,88	6	2011,08	23	174,88	6	502,77	2 513,86	2 513,00
					12,5	95,2	6	594,98	12,5	95,2	6	148,74	743,72	743
													3 257,58	3 256,00
8	Le Bar de la Plage	M. Eric PLOUVIER	1 rue de Paris 14360 Trouville-sur-Mer	13/06/2014	18,2	184,62	6	1680,02	18,2	184,62	6	420	2 100,02	2 100,00
					28,38	100,49	6	1426	28,38	100,49	6	356,5	1 782,51	1 782,00
					20,3	100,49	6	1019,97	**	**	**	**	1 019,97	1 019,00
													4 902,50	4 901,00
9	L'Abrî Côtier	M. Alain GROULT	1 rue de Paris 14360 Trouville-sur-Mer	13/06/2014	18,2	151,84	6	1381,72	18,2	151,84	6	345,43	1 727,15	1 727,00
					41,98	100,49	6	2109,36	41,98	100,49	6	527,34	2 636,70	2 636,00
					30,76	100,49	6	1545,54	**	**	**	**	1 545,54	1 545,00
													5 909,39	5 908,00
10	Le Vivier	M. Nicolas LEROY (SAS La Marbienne)	Rue Gustave Flaubert 14360 Trouville-sur-Mer	26/01/2015	85	174,88	6	7432,27	85	174,88	6	1858,07	9 290,33	9 250,00
					65,6	95,2	6	3122,45	65,6	95,2	6	780,61	3 903,06	3 903,00
					52,5	95,2	6	2499	**	**	**	**	2 499,00	2 499,00
													15 692,39	15 652,00
11	La Terrasse du Pré d'Auge	SAR L LE SOLEN (05/07/2021)	12 rue Royer Collard 75005 PARIS	26/01/2015	24,15	174,88	6	2111,64	24,15	174,88	6	527,91	2 639,55	2 639,00
					14,2	95,2	6	675,9	14,2	95,2	6	168,97	844,87	844
					20,63	95,2	6	981,99	**	**	**	**	981,99	981
													4 466,41	4 464,00
12	Crêperie du Pré d'Auge	SarL Les Planches Cyril LESEUR	Les Planches 14360 TROUVILLE-SUR-MER	13/06/2014	27,7	184,62	6	2556,95	27,7	184,62	6	639,24	3 196,19	3 196,00
					32,3	100,49	6	1622,97	32,3	100,49	6	405,74	2 028,72	2 028,00
													5 224,91	5 224,00
13	Manège	M Jessy Marais	Cour Miocque Bât 17 21 14800 TOUQUES	05/08/2014	100	48,78	6	2438,86	100	48,78	6	609,71	3 048,57	3 048,00
14	Elasto-trampoline	SarL Ludik Prestations	14 Route de Brécy 76840 Saint-Martin Boscherville	27/05/2014	140	50,25	6	3517,63	140	50,25	6	879,41	4 397,04	4 397,00
15	Club de Plage	SARL SMALL CONCET	Chemin de la Performance 14800 SAINT ARNOULT	06/07/2017				0				0	7 500,00	7 500,00
16	Kayak	SARL CONCEPT SPORT EMOTION	377 rue des Feugrais ZE Hennequeville 14360 Trouville-sur-Mer	06/07/2016	20	49,15	6	491,5	20	49,15	6	122,87	614,37	614,00
Total												112 117,00		

2. Appréciation de la qualité du service rendu au public pour chacune des activités. Année 2022.

Les conditions climatiques ayant été très favorables durant la saison estivale, l'ensemble des structures installées sur la plage ont fait l'objet d'une très bonne fréquentation.

Structures Municipales	
Complexe nautique	A cause de problème technique du bassin intérieur, seul le bassin extérieur a été exploité et ceci du 11 juin au 10 septembre. Durant cette période la fréquentation a été très bonne.
Club de la plage municipal	Le club de la plage a ouvert du 11 juillet au 26 août. En 2022, nous avons accueilli 2293 enfants. La saison a été modérée par les difficultés à trouver des animateurs pour l'encadrement.
Etablissement des bains de la plage et de la mer	Cet établissement fonctionne d'avril à fin septembre. Dans la nuit du Mardi 31 mai 2022, un incendie s'est déclaré dans le dépôt de parasols ce qui a fortement impacté le fonctionnement d'avant saison. Heureusement grâce aux prêts de matériels par des villes ou structures estivales et la mise en place d'une structure légère pour abriter le matériel, le service municipal a pu fonctionner durant la saison. Coût estimé des dégâts 700 000€ environ. Un marché public est programmé pour renouveler le stock. L'aire de jeux en face des établissements de bains a été renouvelée. Il a fait l'objet d'un vote des usagers de la plage.
Délégations de service public	
Tennis	Les structures sportives et de loisirs ont bénéficié elles aussi de la forte fréquentation de la station. L'engagement sur les activités sportives était néanmoins différent des autres années, stages plus courts et fréquentation très hétérogène d'une semaine à l'autre. Les structures de loisirs qui elles proposent des activités de courtes durées et avec une participation financière moindre ont été moins impactées mais ont tout de même subi une baisse de fréquentation.
Ecole de Surf	
Kayak	
Club de plage	
Mini-Golf	
Elasto-trampoline	
Manège	
Le Galatée	
Parad'Ice	
Crêperie du Pré d'Auge	
P'tits rêves	Les petits commerces installés le long des planches ont très bien fonctionné.
Le Grain de Sable	
Le Bar de la Plage	
L'Abri Côtier	
Le Vivier	La DDTM a accordé la pérennisation de l'extension des terrasses pour les établissements qui en avaient fait la demande. Un avenant à la convention de la concession de la plage naturelle de la commune de Trouville-sur-Mer autorise les quatre établissements qui en ont fait la demande à installer une extension de terrasse devant leur établissement. Ces extensions sont installées chaque année du 1 ^{er} avril au 31 octobre et du 1 ^{er} avril au 6 mai 2026 date de fin de la concession. Ce dispositif a été très apprécié, les restaurateurs ont effectué une très bonne saison.
La Terrasse du Pré d'Auge	

3. Un bilan d'entretien de la plage

Cette année le criblage a été organisé différemment par rapport à l'an dernier où le service effectuait trois criblages mécaniques par semaine. En effet en raison d'une organisation différente du service les interventions ne pouvaient se faire que le matin. La plage était donc traitée par parties différentes chaque jour. Ainsi la plage a bénéficié d'une attention similaire et a permis aux usagers de la plage de constater un entretien quotidien. Par conséquent, la municipalité n'a eu aucun courrier de plainte relatif à l'entretien de la plage cette année.

En avant saison, notre intervention se limite à un criblage par semaine. Ceci durant les vacances de Pâques et de mi-juin au 1^{er} juillet. En dehors de ces périodes un ramassage manuel est effectué en fonction des besoins.

Les planches sont balayées mécaniquement deux fois par semaine. Une maintenance est effectuée tout au long de l'année, remplacement de planches usées, révision des fixations, etc.... (500 planches en azobé et 200 en sapin ont été changées en 2022).

Afin de protéger les planches et cabines, un rempart de sable est édifié devant ces structures à partir d'octobre. Ce sable est retiré dès le mois d'avril pour être stocké le long de la jetée. C'est toujours le même sable qui est utilisé.

4. Les actions menées pour lutter contre la pollution et l'atteinte à la faune et la flore.

80 poubelles sont réparties sur la plage et propose un tri sélectif. Des sacs à déjections canines sont en libre service. Les distributeurs sont alimentés régulièrement.

Une communication par affiche rigide et papier est faite pour prévenir les usagers de la plage de l'interdiction de nourrir les goélands.

La fréquentation des chiens et chevaux est réglementée. Des affiches sont présentes sur la plage pour sensibiliser au ramassage des souillures canines. La communauté de communes effectue en saison une campagne de communication sur le respect de l'environnement. Des boîtes à mégots ont été posées. Des cendriers de plage distribués. Une campagne de communication sur la collecte des mégots et leur recyclage.

5. Les actions menées pour la mise en valeur et la protection du milieu.

a) Actions écologiques

La collectivité de Trouville-sur-Mer a un partenariat avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie pour sensibiliser au tri sélectif. Huit actions de nettoyage ponctuelles organisées par des associations ou entreprises ont été menées dont une avec un rendez-vous hebdomadaire.

Des actions pédagogiques et de sensibilisation au respect de l'environnement sont menées avec l'association Rivages propres. Deux bacs à marée sont mis en place d'octobre à avril. Ces bacs sont retirés en saison car souvent utilisés pour des poubelles par les estivants.

Accueil fréquent de groupes scolaires et associations sur les plages de Trouville-sur-Mer pour des actions de nettoyage et de sensibilisation à l'environnement.

b) Hygiène et sécurité

Toilettes publiques

Durant la saison, ouverture de quatre points « Toilettes » avec la mise en place d'un protocole sanitaire rigoureux. Maintien de deux points durant les vacances de printemps et d'automne. Un point durant les vacances de Noël.

c) Poste de secours

Une fois encore, le poste de secours n'a pas pu bénéficier du renfort des CRS pour assurer la surveillance de la plage. Le poste était ouvert du 30 avril au 25 septembre.

Moyens humains :

Période	Ouverture	Nombre de sauveteurs
Du 30 avril au 30 mai	WE et jours fériés de 11h00 à 18h00	6
Du 1 ^{er} juin au 30 juin	Tous les jours de 11h00 à 18h00	7
Du 1 ^{er} juillet au 28 Août	Tous les jours de 11h00 à 18h00	10
Du 29 août au 25 sept	Les WE de 11h00 à 18h00	3

Actions de secourisme :

- Petits soins : **344**
- Accidents : **6**
- Nombre d'enfants perdus : **268**
- Assistances à baigneurs et plaisanciers : **6**
- Appels aux CRS (PPSP) : **5**
-

Nombre de groupes déclarés au poste de secours : 154

6. Les évènements climatiques et maritimes inhabituels.

Un coup de vent, le 18 juin, a fait voler quelques parasols privés et créé des désagréments sur les terrasses des restaurateurs. Il n'y a pas eu d'incident majeur. Contrairement à l'année 2021, la commune n'a pas eu d'alerte et de crise concernant la qualité des eaux de baignade. La commune devrait pouvoir retrouver la qualité « Excellente » en 2023.